



PPI OSCAN

Programme de Petites Initiatives pour les
Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord

Atelier de Restitution du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN)



Tunis, Hôtel Golden Tulip El Mechtel, 9 – 11 Mai 2017



SOMMAIRE

- I. Contexte et cadre de l'atelier
- II. Objectifs et Résultats attendus de l'atelier
- III. Programme de l'atelier
- IV. Déroulement et principaux résultats
 - IV.1. Première journée 09/05/2017
 - IV.2. Deuxième journée 10/05/2017
 - IV.3. Troisième journée 11/05/2017
- V. ANNEXES
 - V.1. Annexe 1 : Programme de l'atelier
 - V.2. Annexe 2 : Liste des participants
 - V.3. annexe 3 : Les présentations
 - V.4. Annexe 4 : Liens des vidéos



I. Contexte et cadre de l'atelier

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-Med), basé à Malaga en Espagne est en charge de la mise en œuvre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et la Fondation MAVA.

L'objectif général du programme est de renforcer la capacité technique, administrative et financière d'Organisations de la Société Civile (OSC) émergentes de quatre pays d'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) pour qu'elles soient en mesure de développer à court terme des initiatives concrètes de terrain et qu'elles soient à même, à plus long terme, de contribuer à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions nationaux de conservation et valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre du PPI-OSCAN, le tissu associatif, dans les 4 pays bénéficiaires a bénéficié d'un appui pour le financement de 37 projets (10 en Algérie, 5 en Libye, 10 au Maroc et 12 en Tunisie). Les projets retenus sont en cours de mise en œuvre par leurs associations respectives pour une période qui s'étale de 2015 à 2017.

Afin de capitaliser les résultats préliminaires et de partager les expériences initiées dans le cadre de ce programme, l'UICN-Med s'est proposé d'organiser l'atelier régional de restitution des résultats du programme PPI-OSCAN, sujet du présent rapport, à Tunis (Tunisie) du 9 au 11 mai 2017.

Les représentants des associations bénéficiaires, des structures gouvernementales impliquées, des bailleurs de fonds et des Programmes d'appui des OSC en Tunisie étaient conviés à cet évènement (voir Annexe 2).

II. Objectif(s) et résultats attendus de l'Atelier

L'objectif global de l'atelier étant de présenter les résultats préliminaires de la mise en œuvre du PPI-OSCAN comme un mécanisme d'accompagnement de jeunes OSC en Afrique du Nord.

Les **objectifs spécifiques** de cet atelier étant de :

- Partager les expériences acquises par les OSC bénéficiaires dans le cadre de l'exécution de leurs projets PPI ;



- Renforcer l'échange d'information entre les acteurs de la société civile des 4 pays d'Afrique du Nord et faciliter l'émergence de réseaux ou de groupes de travail thématiques ;
- Tirer les leçons de cette première expérience et discuter les alternatives pour garantir la durabilité des acquis des projets réalisés ainsi que la continuité de ce Programme.

A l'issu de cet atelier, il est attendu que :

- Les parties prenantes et les partenaires du PPI-OSCAN soient informés des réalisations et résultats préliminaires du programme dans les 4 pays ;
- Une culture de dialogue et de collaboration soit initiée entre les institutions publiques compétentes et les OSC à vocation environnementale dans les 4 pays ;
- Les forces et les faiblesses du programme soient identifiées et des améliorations soient proposées ;
- Le besoin d'une deuxième phase du PPI-OSCAN soit évalué et des propositions de contenu soient proposées.

III. Programme de l'Atelier (voir Annexe 1)

IV. Déroulement

IV.1. Première journée 09/05/2017

La journée a été lancée par un mot de bienvenue de M. Antonio TROYA, Directeur du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, qui a souligné dans ses propos l'approche qui a été adoptée par l'UICN-Med pour la mise en œuvre du PPI-OSCAN dans les 4 pays cibles et avec les différents partenaires et bénéficiaires locaux dans chaque pays.

M. TROYA a aussi souligné dans son discours, que l'objectif de l'atelier, sujet du présent rapport n'étant pas seulement la restitution des résultats du PPI-OSCAN mais surtout la mise en valeur de tous les efforts déployés pour réussir cette initiative dans les 4 pays cibles et en tirer les apprentissages nécessaires pour un meilleur développement des différentes parties concernées à différents niveaux. Il a remercié tous les acteurs intervenants dans ce cadre pour leurs implication et engagement respectifs mais aussi en rendant hommage à la Fondation MAVA pour la Nature, au Fonds Français pour l'Environnement Mondial, au Ministère Français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et au Ministère Français des Affaires Etrangères pour avoir cru en cette initiative et lui permettre de voir le jour en appuyant sa mise en œuvre par le financement nécessaire de sa 1^{ère} phase.



M. TROYA a aussi remercié les différentes structures et autorités locales dans chaque pays pour leur implication et leur accompagnement aux différentes associations bénéficiaires du PPI- OSCAN.

L'allocution de M. TROYA a été succédée respectivement par les allocutions de M. Romain DISSEAUX, chargé des questions de financement au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer en France et de M. Simon MERIAUX, Responsable du Développement Organisationnel à la Fondation MAVA en Suisse qui ont tous les deux souligné l'importance des initiatives comme le PPI-OSCAN pour le renforcement des capacités des associations jeunes et émergentes surtout dans le domaine de l'Environnement et de la préservation de la Nature.

L'ouverture Officielle de l'atelier a été assurée par M. Mohamed BEN JEDDOU, Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de Vie au Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement en Tunisie qui a surtout salué dans son discours l'importance des initiatives telles que le PPI-OSCAN et leurs rôles indispensables dans le développement et le renforcement de la société civile tunisienne qui demeure un acteur incontournable dans la conception et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales de conservation de la nature dans le pays.

M. BEN JEDDOU a aussi souligné l'intégration parfaite des objectifs du PPI-OSCAN dans la Politique nationale de la Tunisie dans le domaine environnemental et a dans ce sens rendu hommage aux bailleurs de fonds qui ont permis la concrétisation d'une telle noble initiative.

Un cadrage technique de l'atelier a été ensuite assuré par M. Maher MAHJOUR, coordinateur régional du PPI-OSCAN qui a rappelé brièvement l'objectif global du PPI-OSCAN, ses objectifs spécifiques ainsi que l'approche adoptée pour sa mise en œuvre dans les 4 pays cibles. Il a ensuite expliqué le cadre de l'atelier, son objectif et a présenté son programme de déroulement et a clôturé son intervention par une vidéo récapitulative du PPI-OSCAN depuis son lancement.

Après un cadrage logistique effectué par la modératrice de l'atelier, cette dernière a lancé le démarrage de la 1^{ère} session « *Le PPI-OSCAN, genèse et premiers enseignements/ Aperçu sur la mise en œuvre du PPI-OSCAN au niveau de chaque pays* » par une 1^{ère} partie qui a trait à la présentation de l'ensemble des initiatives PPI-OSCAN dans chaque pays cible (voir Annexe 3).

Le tableau ci-dessous, résume les 4 interventions présentées :

Pays	Présentateur/ Présentatrice	Contenu de la Présentation
Tunisie	<i>Hiba HOUJI</i> Association de l'Environnement et du Développement de Solimen	Voir Annexe 3



Lybie	<i>Thouraya WAHIBA</i> Association Oxygen	Voir Annexe 3
Algérie	<i>Zakaria MEBARKIA</i> Association Elbahdja	Voir Annexe 3
Maroc	<i>Zoubir CHATTOU</i> Association Ifker	Voir Annexe 3

A l'issue de chaque présentation, la modératrice a ouvert le champ à l'audience pour poser leurs éventuelles questions d'éclaircissements.

En annonçant la pause-café, la modératrice a invité les participants à visiter les stands exposés à l'extérieur de la salle, relatifs aux activités et produits des différentes associations PPI-OSCAN dans les 4 pays.

Après la pause-café, 2 panels de discussions ont été réalisés, à savoir :

Session 1/ Panel 1 : « Pourquoi un PPI-OSCAN et quelles nouveautés avait-il apporté au paysage associatif en Afrique du Nord »

Ce panel avait pour objectif de présenter l'origine de l'idée du PPI-OSCAN et sa valeur ajoutée au paysage associatif en Tunisie, en Lybie, en Algérie et au Maroc.

2 panélistes ont alimenté cette thématique, à savoir M. Romain DISSEAUX (FFEM) et M. Simon MERIAUX (MAVA).

Les 2 interventions ont mis l'accent sur les points suivants :

- La spécificité majeure du PPI-OSCAN c'est de s'adresser exclusivement à des associations jeunes et émergentes dans les 4 pays cibles, en vue de renforcer leurs capacités respectives dans différents domaines et cela était la principale motivation des bailleurs de fonds pour appuyer ce programme ;
- Le fait de compter sur l'appui de 4 coordinateurs nationaux basés dans les pays cibles a vraiment facilité la mise en œuvre du PPI-OSCAN en assurant la proximité géographique nécessaire pour une meilleure communication et un meilleur accompagnement des associations ;
- Une mission d'évaluation du PPI-OSCAN a été lancée par le biais de 2 évaluateurs externes à savoir M. Jean-Paul HETIER et M. Abdeslam FEZZANI du bureau français BRL.
- Les principaux objectifs de cette mission d'évaluation étant d'apprécier l'approche par laquelle le PPI-OSCAN a été mis en œuvre dans les 4 pays et apprécier les résultats atteints respectivement dans les 4 pays par rapport aux objectifs initialement fixés et leurs contribution à l'objectif global du PPI-OSCAN d'un côté, et



d'évaluer la possibilité de la mise en place d'une 2ème phase et avec quelles ressources, approches et stratégies.

- L'importance pour les associations jeunes et émergentes, et notamment celles qui ont bénéficié de la 1ère phase du PPI-OSCAN, d'être conscientes de la nécessité de diversifier leurs sources de financement à fin de pouvoir assurer la pérennité de leurs projets respectifs ;

A l'issue des interventions de M. DISSEAUX et M. MERIAUX, trois difficultés ont été soulevées par les différentes associations et qui freinent leur développement, à savoir :

- 1) Bureaucratie et procédures administratives lourdes et longues de la part des organismes d'appui à la société civile (bailleurs de fonds, organismes intermédiaires, structures publiques, etc...) ;
- 2) Manque d'opportunités de financement surtout pour les associations jeunes et émergentes (le PPI-OSCAN est vraiment une initiative exceptionnelle dans ce sens) ;
- 3) Contraintes liées à l'accès à l'information surtout en matière d'appel à manifestation d'intérêt ou appel à projet, etc....

Session1/ Panel 2 : « Quelles sont les enseignements préliminaires de cette 1ère phase du PPI-OSCAN ? »

Ce panel avait pour objectif d'exposer les premiers enseignements tirés de la mise en œuvre du PPI-OSCAN dans chacun des 4 pays.

4 panelistes ont enrichi cette thématique par leurs interventions, à savoir :

Mme Farida AIT-KACI – Coordinatrice Nationale du PPI-OSCAN en Algérie ;

M. Ibrahim ELKAHWAGE – Coordinateur National du PPI-OSCAN en Lybie ;

M. Zoubir Chattou – Président de l'association marocaine Ifker ;

M. Hichem SALEM – Coordinateur National du PPI-OSCAN en Tunisie ;

Les 4 intervenants ont respectivement souligné les enseignements suivants :

- Mme Farida AIT-KACI a souligné dans son intervention l'importance d'accompagner les OSC algériennes dans les différentes phases de la mise en œuvre de leurs projets associatifs, vu leur jeune âge et le manque d'expérience associative de leurs membres. Le programme PPI-OSCAN était donc un cadre d'apprentissage pour renforcer les compétences de ces associations en matière de gestion des projets



associatifs, en particulier en associant les parties prenantes principales à la phase de l'instruction (écriture) des projets ;

- Les associations PPI algériennes ont été surtout confrontées à des difficultés liées au changement des lois ou aussi liées à l'absence de textes juridiques dans l'un des domaines qui touchent leurs projets respectifs (cas de l'association NAUTILUS) ;
- L'expérience de la Lybie a été présentée par M. Ibrahim ELKAHWAGE, qui a souligné que la faible connaissance des associations libyennes des lois et du cadre juridique qui touchent leurs activités respectives et leur travail associatif en général était l'une des principales difficultés rencontrées ;
- Une autre difficulté a été aussi soulevée en Lybie relative au contexte actuel dans ce pays. Cette difficulté a trait au défi de la mobilisation des communautés locales et les faire adhérer au projet dans un contexte si fragile. Cette difficulté a été ramollie par la grande motivation des OSC Libyennes à faire réussir le Projet et ont tout de même réussies à construire des alliances.
- En Tunisie, le défi, d'après M. Hichem SALEM, le coordinateur National du PPI-OSCAN, était surtout relatif à la mise en place d'une répartition géographique équitable des projets bénéficiaires du PPI-OSCAN en tenant compte des autres programmes similaires opérant en Tunisie d'un côté, et de doter les associations porteuses de ces projets de la formation technique nécessaire pour la mise en œuvre de leurs activités respectives dans ce cadre.
- Le président de l'Association Ifker pour le Développement Durable, M. Zoubir CHATTOU, a mis en exergue l'un des atouts du Programme relatif à considérer les associations jeunes et émergentes comme cibles, ce qui est d'après lui, un moteur pour le renouvellement des acteurs associatifs au Maroc et pour l'émergence de jeunes compétences associatives sur le territoire marocain capables de faire rajeunir le tissu associatif de ce pays.

Les associations PPI-OSCAN au Maroc ont formé des comités de pilotages pour une meilleure gestion de leurs projets respectifs. Ces comités de pilotages ont été constitué même d'associations non bénéficiaires du programme ce qui a permis un échange d'expérience et de compétences intéressant, en faveur d'un éventuel réseautage associatif durable.

Une séance de questions/ réponses a été lancée juste avant la pause déjeuner, à fin de permettre à l'audience de partager leurs questions d'éclaircissements et compléments d'informations.

L'après-midi de la 1^{ère} journée a été consacrée à des travaux de groupes pour permettre à toutes les associations PPI-OSCAN dans les 4 pays de communiquer et de profiter des expériences respectives des unes et des autres.

Ces travaux de groupes étaient dans le cadre de la session 2 intitulée « Contribution des projets PPI aux actions globales pour la conservation de la nature : Groupes de travail sur les principales thématiques soutenues : Ecotourisme, aires protégées marines et terrestres, éducation environnementale, écosystèmes d'eau douce et apiculture »

Les associations ont été réparties en 6 groupes selon la thématique abordée par leurs projets respectifs. D'autres acteurs tels que les membres de l'équipe UICN-Med, les représentants de MAVA et du FFEM, des représentants des autorités dans chaque pays, des experts indépendants, etc... ont aussi rejoint les différents groupes pour participer aux discussions.

L'objectif de ce travail de groupes était de faire dégager pour chacune des 6 thématiques traitées dans le cadre du PPI-OSCAN, les initiatives réalisées ainsi que leurs résultats respectifs, les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre ainsi que les solutions préconisées et enfin une réflexion sur d'éventuelles idées de projets qui pourraient faire l'objet de futures initiatives à appuyer dans le cadre d'une éventuelle 2^{ème} phase du PPI.

Les travaux de groupe ont duré environ 2h, à l'issue desquelles, un représentant pour chaque thématique a restitué la production de son groupe respectif en public à fin d'être discutée et enrichie.

Les présentations finales des productions des 6 groupes sont en pièces jointes (voir Annexe 3).

La première journée a été clôturée à 18h00 comme convenu dans le programme de l'atelier.

IV.2. Deuxième journée 10/05/2017

La deuxième journée a démarré par une vidéo récapitulative du déroulement de la journée précédente suivi d'un rappel du programme de la journée de la part de la modératrice, à l'issue duquel la session 3 qui a trait à « La durabilité des projets associatifs : appui gouvernemental, levée de fonds et adhésion aux programmes internationaux » a été lancée.

Cette session occupait une grande partie de la matinée et était constituée par une succession de 3 panels, dont les déroulements et les résultats sont ci-dessous :



Session 3/ Panel 1 : « Critères et règlements utilisés par les programmes d'appui aux associations : Capacités de l'ONG, cofinancement, thématiques prioritaires, reporting, etc... »

Ce panel avait pour objectif de confirmer l'existence de plusieurs critères et règlements considérés par les différents bailleurs de fonds, et programmes d'appui à la société civile par rapport auxquels les associations jeunes et émergentes doivent être informées pour une meilleure efficacité dans leur réponse aux différents appels à projets.

3 intervenants ont alimenté ce panel, à savoir :

Intervenant	Structure représentée
Majdi CALBOUSSI	WWF
Marianne POCHE	Ambassade de France
Ibrahim ELKAHWAGE	PPI-OSCAN - Libye

Ce panel été une occasion, pour un partage d'information avec les panelistes sur plusieurs aspects qui ont trait aux critères et règlements utilisés par les programmes d'appui aux associations, à savoir :

- Le WWF appuie des projets en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Les activités en Libye ont dû être arrêtées à cause du contexte post révolutionnaire du pays. En Tunisie, 2 projets sont appuyés, le 1er au nord du Pays et le second au niveau du Golfe de Gabès.
- En Algérie, un projet est appuyé au niveau de l'aire marine protégée « ELKHALLA » située à la frontière Tuniso-Algérienne. Au Maroc, le projet appuyé par WWF se situe au niveau du Sebou.
- La WWF lancera un nouveau projet en 2018 au Maroc et s'intéressera essentiellement au Sebou et aux eaux douces. Ce projet proposera plusieurs renforcements de capacités aux représentants de la société civile dans ce sens ;
- L'ambassade de France appuie la société civile tunisienne à travers le projet PISCCA qui est à l'origine un projet de l'Institut français pour l'appui à la société civile depuis 2011. Ce projet s'intéresse aux thématiques de la citoyenneté, l'économie sociale, les projets innovants, mobilisation citoyenne dans le domaine de l'environnement, etc... et propose un soutien financier sous forme de subvention entre 8000 DT et 30 000 DT pour des projets sur une durée entre 6 et 24 mois avec un minimum d'autofinancement de 10% à garantir de la part de l'association



bénéficiaire (un rapport de suivi doit être réalisé par l'association bénéficiaire bimensuellement).

PISCCA a financé en 2016, 21 projets. Des appels à projets seront lancés dans ce cadre en décembre 2017 et décembre 2018.

Une demande a été déposée auprès du Ministère Français à fin de pouvoir lancer le programme PISCCA au Maroc, et l'ambassade de France est toujours en attente de réponse dans ce cadre.

Le Programme PISCCA qui a démarré comme un outil de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, a ensuite bien coordonné avec le PPI-OSCAN et d'autres bailleurs de fonds à fin d'accompagner les jeunes associations à plusieurs niveaux et principalement dans la formulation des projets, le remplissage des formulaires en arabe et en français sans bien sur oublier l'organisation des sessions de formation nécessaires pour le renforcement des capacités de ces associations.

- L'ambassade de France appuie aussi un autre projet, qui s'intéresse exclusivement à la région de Gafsa. Il s'agit dans le cadre de ce projet d'accompagner les jeunes voulant lancer leurs propres projets.
- En Libye le défi était de surmonter les difficultés relatives à l'instabilité du pays et favoriser un climat adéquat au développement des jeunes associations. L'utilisation des réseaux sociaux par le PPI-OSCAN pour communiquer par rapport à son appel à projets était une bonne pratique. Les réseaux sociaux sont très utilisés par les jeunes surtout depuis 2011, et c'est donc un excellent moyen pour atteindre les jeunes associations.

Il faut penser pour les prochains appels à projets qui cibleront les jeunes associations ont des moyens de communication adéquats capables de véhiculer l'information auprès des jeunes dans les milieux ruraux et les territoires difficilement accessibles par les moyens de communication ordinaires.

Une meilleure coordination entre les programmes d'appui à la société civile est fortement recommandée, pour éviter la redondance et le gaspillage des ressources d'un côté et garantir une intervention complémentaire de ces programmes pour un meilleur résultat.

En ouvrant le champ à l'audience de poser ses constats et questions, une des remarques était qu'il serait très intéressant d'établir un état des interventions des différents bailleurs de fond et organismes d'appui à la société civile dans les 4 pays avec les critères de sélection de chaque bailleur et organisme pour que cette dernière



ai une visibilité générale sur le paysage des interventions et cible d'une manière plus efficace sa demande d'appui et de financement.

Dans ce cadre M. Maher MAHJOUB, coordinateur régional du PPI-OSCAN a présenté un document qui expose les interventions des différents organismes d'appui à la société civile dans les 4 pays en mettant aussi l'accent sur leurs thématiques d'interventions prioritaires de chaque intervenant (voir Annexe 3) et a expliqué qu'en ce qui concerne les critères de sélection dans le cadre des appels d'offres, ils sont propres à chaque organisation et éventuellement aussi propres à chaque appel d'offre donc il est très recommandé dans ce cadre de consulter les sites des différents organismes concernés.

Session 3/ Panel 2 : « Contraintes vécues par les OSC émergentes pour accéder au programme de financement avant et durant la phase de mise en œuvre de leur projet »

Ce panel avait pour objectif de soulever les principales contraintes rencontrées par les OSC émergentes et partager par rapport aux différentes solutions envisagées par les associations PPI-OSCAN dans les 4 pays.

4 intervenants ont alimenté ce panel, à savoir :

Pays	Intervenant	Association représentée
Algérie	Samira MELOUANE	Association de Développement de l'Apiculture de la Mitidja Blida
Tunisie	Néjia SAADAOUI	AGRD Ksar Hallouf
Maroc	Mohamed ABOUABDALLAH	Fédération Marocaine de Pêche de Loisir
Libye	Khalifa ELBAKHSI	Tree Friends Association

Mme Samira MELOUANE de l'association de Développement de l'Apiculture de la Mitidja Blida, a tout d'abord présenté le projet réalisé par son association en mettant l'accent sur la collaboration de son association dans ce cadre avec la coopérative apicole de la Chiffa, Blida, l'université de Blida et d'autres institutions spécifiques.

Parmi les points de ce projet qui est réalisé avec 12 apiculteurs :

- La formation qui a été dispensée à 110 apiculteurs sur la récolte, le séchage, le conditionnement et la commercialisation du pollen pour pouvoir diversifier et valoriser les produits de la ruche ;



- L'implication de la femme comme apicultrices bénéficiaires des trappes ou bien pour réaliser une partie du travail (tri et épuration du pollen et conditionnement) ;
- La réalisation de l'inventaire des plantes mellifères et l'élaboration d'un calendrier floral des espèces mellifères identifiées.

Les difficultés citées par Mme MELOUANE ont trait à :

- Le financement des associations en Algérie est surtout orienté vers les associations sportives et culturelles et non pas aux associations productrices ;
- La difficulté des apiculteurs à admettre que la production de pollen n'influe pas négativement sur la production initiale du miel ;
- La difficulté de mobiliser le co-financement des bénéficiaires du fait qu'ils soient habitués aux aides des dispositifs de l'Etat ;
- En apiculture, le financement (tranches) doit suivre la saison de l'activité.

Mme Néjia SAADAoui coordinatrice du projet de l'Association Générale pour la Réforme de Développement, (AGRD) dont l'objectif est la conservation et la valorisation de la biodiversité dans l'Oasis de Ksar Hallouf, et qui représente la première expérience de cette ONG, a d'abord présenté leur stratégie de travail qui consistait à choisir 7 jeunes agriculteurs propriétaires dans l'oasis, et les former en vue de les encourager à s'investir dans l'oasis et à redonner la vie aux anciennes techniques d'irrigation.

Parmi les difficultés identifiées dans ce cas, Mme SAADAoui a évoqué :

- L'emplacement géographique de l'oasis qui ne facilite guère l'accès à l'information. Les habitants sont obligés de se déplacer vers une autre ville pour pouvoir accéder à l'internet ;
- Absence de l'esprit de travail en groupe ;
- Problème de communication.

M. Mohamed ABOUABDALLAH, représentant de la Fédération marocaine de pêche et de loisir, a remercié les bailleurs de fonds, les membres de la fédération et le coordinateur national PPI-OSCAN, qui n'a malheureusement pas pu participer à l'atelier de restitution, pour leurs efforts tout au long de la période du Programme.

Après une brève présentation de la fédération et de ses domaines d'activités à savoir les essais de promotion de « la pêche no-kill » comme action de conservation de la biodiversité au niveau du lac d'Agamgam, il a enchaîné avec la présentation des difficultés rencontrées, et sur ce sujet, il a cité :



- Des difficultés liées à la procédure de demande de financement au Maroc (Plusieurs formulaires peu compréhensibles et difficiles à remplir) ;
- Difficultés liées à la rédaction et au montage du projet surtout dans le cadre d'une association jeune qui n'a pas ou a peu d'expérience en la matière ;

M. Khalifa ELBAKHSHI, le représentant de « Tree Friends Association » a mis l'accent sur les contraintes et difficultés rencontrées par presque toutes les OSC libyennes, à savoir :

- Difficultés d'accès aux opportunités de financement, accentuées par la problématique de la traduction des formulaires à l'arabe (la Libye n'est pas un pays francophone) et des mots techniques ;
- L'extinction des feu au niveau des zones protégées est très difficile surtout avec le manque des ressources ;
- Le travail en milieu rural où le volontariat ne fait pas partie de la culture des populations locales ;
- La difficulté liée à la recherche d'informations ;
- Perte de temps et d'énergie pour se déplacer plusieurs fois de Tripoli vers la zone protégée de Mislatta (80km) ;
- Le déplacement vers les banques est parfois compliqué à cause du manque de carburant et des mesures de sécurité ;
- Les banques ne disposent pas du cash régulièrement et il y a eu une grande inflation depuis le début du projet ;
- Pour la sensibilisation des femmes rurales, ils ont fait un énorme travail de porte à porte (car les familles demeurent très conservatrices).

A l'issu de ces 4 interventions, le champ a été lancé à l'audience pour poser les éventuelles questions d'éclaircissements ou aussi pour d'éventuels compléments d'information.

Dans ce cadre, les associations PPI-OSCAN présentes ont donc complété la liste des difficultés et contraintes vécus par :

- Les difficultés d'accès à l'information au niveau de certaines régions du territoire tunisien ;
- Les rapports de suivi représentent toujours un exercice complexe et difficile à réaliser par les associations bénéficiaires du programme PPI-OSCAN ;



- Pour la Libye, difficultés de communiquer et de remplir les formulaires en Français. La langue anglaise est plus maîtrisée et même parfois mieux que la langue arabe ;
- Difficultés à mobiliser la femme rurale dans le cadre du projet Apiculture en Algérie.

Session 3/ Panel 3 : « La durabilité des projets associatifs : comment s'y prendre dès le départ. »

Il s'agit dans le cadre de ce panel de se focaliser sur les expériences respectives des associations PPI-OSCAN dans les 4 pays en matière de stratégies ou d'actions mis en place pour assurer la pérennité de leurs projets respectifs.

Ont participé à ce panel :

Pays	Intervenant	Fonction associative
Maroc	Zoubir CHATTOU	Président de l'association Ifker pour le Développement Durable
Tunisie	Chokri MANSOUR	Président de l'association PINNA pour le développement et la promotion de l'écotourisme
Algérie	Hakim LALEG	Président de l'association des activités subaquatiques NAUTILUS-AFIR
Libye	Samia AMOURA	Coordinatrice du projet de l'association Oxygen Society for Environment Protection

Un ensemble d'actions et de mesures ont été présentées par les 4 panelistes pour exposer leurs stratégies respectives pour la pérennité de leurs projets (voir Annexe 3).

Pour la Tunisie, M. Chokri MANSOUR, après la présentation du projet de son association, a souligné un ensemble d'actions réalisées dans ce sens, à savoir :

- La participation de son association à des réseaux associatifs (Blue med, Switch Med,...etc.) ;
- L'Organisation de sessions d'éducation environnementale dans les zones marines et côtières à fin de former des acteurs pédagogiques et assurer par conséquent la présence des ressources humaines techniques nécessaires pour la continuité du projet ;



- Elargissement du secteur d'activités de l'association vers d'autres activités non encore considérées jusque-là à savoir à titre d'exemple les activités touristiques...etc.) ;
- Intégration de la population locale ;
- Transparence et diffusion d'informations autour du projet en vue de le faire connaître par les acteurs concernés et particulièrement les bailleurs de fond, lesquels sont devenus plus attentifs aux projets grâce à la notoriété et la crédibilité qu'ils ont gagnée de par leur participation au PPI-OSCAN;
- Concertation avec les acteurs publics...etc.

Le représentant de l'expérience au Maroc, M. Zoubir CHATTOU quant à lui, a présenté dans son intervention, les différents outils utilisés par son association pour garantir la pérennité de son projet, à savoir :

- Le diagnostic participatif en amont du projet : l'approche participative assure la durabilité parce qu'elle assure son appropriation par les différents participants à l'approche/ à l'action ;
- La bonne gestion des partenariats réalisés dans le cadre du projet ;
- La garantie de la neutralité par rapport à la politique ;
- Adopter dans le cadre du projet, une communication efficace et orientée vers son objectif et les attentes des acteurs concernés ;
- Renforcement des capacités des acteurs concernés, de partenaires mais aussi des membres de l'association ;
- Recourir aux personnes ressources en cas de besoin ;
- Ecoute active des acteurs de terrain (il y a toujours de nouvelles idées de projets) ;

Et finalement M. CHATTOU a souligné le rôle du PPI-OSCAN dans le bon positionnement de son association qui lui a permis de concevoir et mettre en place 3 nouveaux projets respectivement avec le ministère de l'environnement, le PNUD et la fondation américaine des droits de l'homme.

M. Hakim LALEG, quant à lui, a exposé la stratégie mise en place par son association, en Algérie, à fin d'assurer la durabilité de son projet, à savoir :

- Elargir l'intervention de l'association à d'autres domaines dans son champs d'activité et particulièrement l'orientation vers le développement de l'écotourisme ;



- Communiquer sur un objectif global de l'intervention de son association qui a trait à la transformation du site, sujet de ses activités à une aire marine protégée ;
- Un bureau d'études a été engagé pour le contrôle de la qualité des matériaux utilisés pour le récif artificiel ainsi que le suivi de la réalisation. Un expert en récifs artificiels du Japon, a été aussi consulté ;
- Répondre aux appels à projets pour garantir des financements et une continuité de l'action.

Du côté libyen, Mme Samia AMOURA a souligné que pour assurer la durabilité d'un projet, il faut susciter l'intérêt d'utiliser ses produits dans le futur. Dans ce cadre, son association a élaboré un livre éducatif pour les enfants en matière d'éducation environnementale. Ce livre était le centre de la majorité des activités convenues par l'association dans le futur, à savoir :

- La promotion du livre auprès de plusieurs structures : écoles privées, centres de formation, organismes publics, société civile, scout... ;
- Formation de volontaires pour le suivi de l'intégration du livre au sein des structures cibles ;
- Motivation des lecteurs (principalement les enfants) pour qu'ils appliquent les idées du livre ;
- Promotion des métiers artisanaux dans le livre pour garantir leur transfert aux générations futures.

Une séance d'échange a été réalisée suite aux 4 interventions, à l'issue de laquelle, des recommandations ont été développées, à savoir :

- Pour l'association PINNA, pour assurer la durabilité de son projet, elle doit s'orienter vers l'appui du Ministère de Tourisme et de la Fédération des agences de voyage ;
- Pour l'association libyenne « Oxygen Society for Environment Protection », donner plus d'importance à l'éducation environnementale dans son intervention et s'orienter vers la mise en place de centres environnementaux capables de nourrir cette éducation et cette culture environnementale aussi bien chez les enfants que chez les adultes.

Avant la pause-déjeuner, la modératrice a lancé la 4^{ème} et la dernière session de l'atelier intitulé « Professionnalisation des OSC environnementales en Afrique du Nord et viabilité du PPI-OSCAN » et a appelé dans ce cadre les intervenants du 1^{er} panel de la session à rejoindre la scène.

Session 4/ Panel 1 : « Place de la société civile dans la mise en œuvre des politiques de conservation et de développement : défis et perspectives »

3 intervenants ont alimenté ce panel, à savoir :

Pays	Intervenant	Structure
Tunisie	Slimen BEN YOUSSEF	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement Tunisie
Libye	Almokhtar SAID	Autorité Générale de l'Environnement en Libye
Maroc	Samira BOUZIANI	Haut-commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification Maroc

Représentants des structures gouvernementales dans leurs pays respectifs, les trois intervenants ont souligné l'importance du rôle de la société civile dans l'appui des initiatives de l'État. Ils ont noté le cadre réglementaire favorable et la volonté des gouvernements à associer davantage les ONG dans l'œuvre de conservation depuis la définition des politiques et des stratégies. Ils ont donné des exemples concrets où les structures de l'État ont fait appel à des associations nationales et locales pour mettre en œuvre des actions de conservation, d'éducation à l'environnement et de développement local.

Les trois intervenants ont par ailleurs mis l'accent sur le manque d'expertise au niveau de quelques associations et également à l'incapacité de l'administration de donner une suite favorable aux demandes de financement sollicitées par diverses ONG. Ils ont tout de même rappelé la volonté de l'État marocain, libyen et tunisien de renforcer cette collaboration avec la société civile à travers des initiatives telles que le PPI-OSCAN et d'autres Programmes d'appui nationaux et régionaux.

Après le Déjeuner, la modératrice a enchaîné avec le panel suivant dans le cadre de la dernière session, à savoir :

Session 4/ Panel 2 : « Les réseaux et les alliances : est-ce un préalable à l'action ou bien l'aboutissement d'une collaboration ? »

Ce panel avait pour objectif de mettre l'accent sur l'importance des alliances dans la réalisation des projets associatifs et de permettre aux associations PPI-OSCAN de présenter leurs expériences respectives en matière de stratégies mise en œuvre pour réussir leur activité de réseautage.



Les 4 intervenants au panel sont :

Pays	Intervenant	Fonction associatif
Maroc	Mohamed ABOUABDALLAH	Président de la Fédération Marocaine de Pêche de Loisir
Tunisie	Hichem AZAFZAF	Président de l'Association les Amis des Oiseaux
Algérie	Boudjemaa REBOUH	Chef de projet de l'association ARC EN CIEL
Libye	Abderrahmen YOUSSEF	Membre de l'association Olive Tree Friends

Dans sa présentation, M. Mohamed ABOUABDALLAH, a mentionné les principaux avantages de l'activité de réseautage à savoir :

- L'obtention de résultats à effet multiplicateur ;
- La capitalisation et l'échange de l'information ;
- Une meilleure organisation des interventions...etc. ;
- Une meilleure gestion des ressources.

En ce qui concerne le cas du réseau d'associations de pêche sportive qui a commencé son activité en 2013 avec 11 associations (projet avec la CEPF) et grâce au travail de terrain le nombre d'adhérent a augmenté pour atteindre actuellement 52 associations.

Le panéliste a souligné l'autonomie gagnée par la fédération marocaine de pêche de loisir suite à son intégration au PPI-OSCAN et qui a pu dans ce sens lancer son propre projet.

Mr Hichem AZAFZAF, a mentionné que le réseau associatif est un moyen efficace pour mieux réaliser les objectifs des projets, et puisqu'il est multidisciplinaire il permettra d'avoir une vision plus générale des différents acteurs.

Il a ajouté qu'en 2012, le réseau pour les oiseaux d'eau englobe 5 pays de l'Afrique du Nord qui sont : Tunisie, Libye, Algérie, Maroc et Egypte. Et parmi ses réalisations on note :

- La mise en place d'une base de données au niveau de chaque pays ;
- Un meilleur contrôle et suivi des oiseaux d'eau ;
- Une analyse régionale a été publiée dans une revue scientifique.



M. AZAFZAF a attiré l'attention sur la facilité de mise en place d'un réseau associatif en Tunisie mais a par ailleurs souligné la difficulté de le maintenir fonctionnel. C'est pour cette raison que la gestion d'un réseau associatif doit être partagée entre ses membres.

M. Boudjemaa REBOUH, quant à lui, a avancé que les alliances dans le domaine de l'apiculture sont d'une grande importance pour le secteur car elles permettent :

- La préservation de la diversité génétique ;
- De Meilleures conditions pour la reproduction ;
- L'avancement de la recherche dans le domaine agricole...etc.

Et le temps nécessaire pour former une alliance dépend des parties associatives et de leur rythme d'activité.

D'après M. Abderrahmen YOUSSEF, des alliances avec des associations non PPI-OSCAN ont eu lieu dans le cas de la Libye dans le but d'échanger les expériences. Il y avait aussi d'autres types d'alliances : Avec des organismes étatiques à savoir les facultés (des étudiants font des recherches sur la biodiversité dans le site) ou aussi avec le ministère de l'agriculture.

A l'issu des 4 interventions, l'audience a complété le constat par les éléments suivants :

- Le taux de mortalité des réseaux associatifs a marqué une croissance depuis 2010 ;
- Pour pérenniser un réseau associatif, il est important d'avoir une répartition équitable du pouvoir entre les associations membres.

Session 4/ Panel 3 : « Les projets collaboratifs entre ONG et ceux entre ONG et l'administration : quelques cas de réussite »

4 Intervenants ont alimenté ce panel, à savoir :

Pays	Intervenant	Fonction associatif
Tunisie	Hayet TABOUI	Présidente de l'association Sidi BOUZITOUN
Maroc	Salek AOUISSA	Président du Réseau Association Khenifiss
Libye	Thuraya WAHIBA	Association Oxygen Society for Environment Protection



Algérie	Mouloud BENABDI	Association écologique marine de Barbarous
---------	-----------------	--

Cette session a mis en exergue diverses initiatives où les associations et les administrations ont travaillé en étroite collaboration pour atteindre un objectif commun. Les projets indiqués par les conférenciers ont concerné :

- la valorisation des produits du terroir et la mise en place de signalétique par l'association Sidi Bouzitoun au niveau du parc national d'El Feija en collaboration avec l'arrondissement des forêts de Ghardimaou (gouvernorat de Jendouba) ;
- la préparation de l'étude de classement en tant que parc national de l'île Plane située à Oran en Algérie par l'association Barbarous et sa soumission au ministère chargé de l'environnement ;
- la réalisation, par l'association libyenne Oxygen en collaboration avec le Ministère de l'éducation national d'un livre éducatif dédié aux écoliers. Ce livre sera adopté ultérieurement dans le Programme scolaire ;
- la mise en place, par le réseau association Khenifiss, d'infrastructure d'accueil et d'information ainsi qu'un circuit de découverte et d'écotourisme au sein du parc national Khenifiss en collaboration avec la direction régionale des eaux et forêts compétente.

Avant la pause-café, la modératrice a invité les 2 consultants évaluateurs mandatés dans le cadre de la réalisation d'une évaluation du PPI-OSCAN dans sa 1^{ère} phase et étudier l'éventualité et la possibilité de lancer une 2^{ème} phase de ce programme, à exposer la démarche qui sera adoptée pour la réalisation de leur mandat et à répondre aux éventuelles questions de l'audience.

La dernière partie de l'après-midi a été consacrée aux horizons du PPI-OSCAN. A travers des réflexions communes menées en groupes, les participants et particulièrement les membres d'associations PPI dans les 4 pays.

Dans ce sens, les participants étaient répartis en 2 groupes pour travailler respectivement sur les points forts du PPI-OSCAN et/ou ce qu'il faut absolument garder pour une éventuelle 2^{ème} phase et les points faibles et/ ou ce qu'il faut améliorer dans le même cadre.

Les résultats de leurs production (voir Annexe 3) ont ensuite fait l'objet d'une restitution en plénière et discussion avec les représentants de la fondation MAVA, M. Simon MERIAUX, le représentant du FFEM, M. Romain DISSEAUX et le coordinateur régional du PPI-OSCAN, M. Maher MAHJOUR.



La principale question qui a été posée à ces derniers, était : « d'après ce qui a été présenté en matière de points forts et pistes d'améliorations de la 1^{ère} phase du PPI-OSCAN, la fondation MAVA et le FFEM seront-ils motivés pour continuer cette aventure et financer une éventuelle 2^{ème} phase.

M. Romain DISSEAUX a commencé par remercier tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la réussite de la 1^{ère} phase du PPI-OSCAN et a rendu hommage aux associations PPI- OSCAN pour les efforts qu'elles ont déployés pour faire preuve de leur implication et engagement et souhait de réussir leurs projets respectifs et par conséquent le PPI-OSCAN plus globalement.

Il a ajouté que lui personnellement serait intéressé de continuer cette aventure vu les apprentissages qu'elle a permis à différents niveaux et les résultats très importants déjà perçus. Toutefois, les procédures du FFEM exigent qu'une mission d'évaluation soit réalisée pour apprécier les résultats atteints d'une manière plus objective et en dégager techniquement non seulement les points forts et les pistes d'amélioration de la 1^{ère} phase mais aussi les horizons ou les orientations que pourrait en prendre une éventuelle 2^{ème} phase. Dans le même sens, il a expliqué que sur un plan procédural les résultats de la mission d'évaluation vont être examinés et exploités de manière à en formuler une demande d'une 2^{ème} phase dont on pourrait attendre le retour vers octobre 2017 dans les meilleurs délais.

Il a aussi souligné, que les associations doivent maintenant consolider leurs apprentissages et veiller à pérenniser leurs projets en instaurant un système de veille quant aux appels à projets, pour pouvoir décrocher le financement nécessaire à la durabilité de leurs activités respectives.

M. Simon MARIAN, responsable du développement organisationnel à la Fondation MAVA, a aussi remercié tous les acteurs qui ont contribué à la réussite du PPI-OSCAN aussi bien dans les 4 pays que les acteurs accompagnateurs de l'UICN, le FFEM et la MAVA. Il a rappelé que la Fondation MAVA mettra fin à ses activités en 2022. Et que dans ce cadre, comme M. MERIAUX est venu remplacer la personne chargée du PPI-OSCAN au niveau de la MAVA, il ne saura pas se prononcer par rapport à l'appui de la MAVA à une éventuelle 2^{ème} phase du PPI-OSCAN. Toutefois, il est persuadé de l'intérêt de la MAVA à appuyer de telle initiative réussie en matière d'environnement et de préservation de la Nature en Afrique du Nord.

Enfin M. MERIAUX, a insisté sur la responsabilité individuelle et collective des associations PPI-OSCAN dans les 4 pays à continuer leurs activités et assurer la pérennisation de leurs projets respectifs en sollicitant par eux même leur besoin en



financement et accompagnement auprès des bailleurs de fonds, des organisations de développement internationales et aussi auprès des programmes d'appui à la société civile similaires au PPI-OSCAN. Il a insisté par la même occasion à l'opportunité qui s'offre aux associations PPI-OSCAN en matière d'autonomie d'actions après avoir eu l'apprentissage nécessaire en matière de gestion de projet par leur expérience dans le cadre du programme PPI.

Le mot de la fin a été exposé par M. Maher MAHJOUR, le coordinateur régional du PPI-OSCAN qui a remercié tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cet atelier sans exception. Il a souligné l'importance des thèmes traités lors des deux jours de l'atelier et a remercié tous les intervenants pour la qualité de leurs témoignages et pour le retour d'expérience partagé. Il a souhaité plein de succès aux associations PPI-OSCAN dans la continuité de leurs parcours respectifs en exprimant sa confiance aux bailleurs de fonds qu'ils allaient faire tout ce qui est possible pour permettre au PPI-OSCAN de continuer son appui aux associations durant une 2^{ème} phase.

La clôture officielle de l'atelier a été assurée par M. Habib ABID, Directeur Général de la Direction Générale des Forêts en Tunisie. Il a souligné la relation exemplaire qu'entretient la Tunisie avec les pays du Maghreb ainsi qu'avec le Ministère de l'Environnement Français et la Fondation MAVA. Ceci se traduit par le nombre d'initiatives réalisées et en cours dans le domaine de la conservation de la nature. Il a réitéré la disposition de la DGF à appuyer la conception d'une seconde phase du PPI et à continuer à fournir l'appui et les facilités nécessaires pour les associations désirant développer des projets de conservation et de valorisation du patrimoine naturel.

IV.3. Troisième journée 11/05/2017

La 3^{ème} journée a été consacrée à une visite terrain au Park National Cap Negro suivie d'une brève présentation du projet TUN-94 Promotion de l'élevage apicole BIO, assuré par le responsable du projet M. Moufak GHOULEM, suivie par une dégustation des produits de terroir de la région.

L'étape suivante était le déplacement vers Ouechtata, le 2^{ème} site d'intervention de l'association ALDID, où les participants ont découvert d'autres activités dynamisées par l'association pour la promotion de l'écotourisme dans les parcs nationaux. C'était aussi l'occasion à tous les participants de se retrouver autour d'un déjeuner collectif et s'échanger leurs expériences respectives dans un cadre plus détendu.

Le retour sur Tunis était vers 18h30.



PPI OSCAN

Programme de Petites Initiatives pour les
Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord

V. ANNEXES (voir lien dropbox)

V.1. Annexe 1 : Programme de l'atelier

V.2. Annexe 2 : Liste des participants

V.3. Annexe 3 : Les présentations

V.4. Annexe 4: Liens des vidéos

Fin du Rapport